

Département des Affaires Juridiques
Décision : DAJ2022-76

**LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE**

Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié
relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche
médicale ;

Vu le décret du 26 novembre 2018
portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le code général de la fonction publique

DECIDE :

Article 1 : Monsieur Mathieu NIGUES est nommé Agent Comptable Secondaire, chef des services financiers auprès de la délégation régionale Nouvelle-Aquitaine de l'Inserm par intérim.

Article 2 : La présente décision prend effet à compter du 18 février 2022.

Le Président-directeur général


Dr Gilles BLOCH